

can-am®



219 002 014

APACHE TRACK KIT USER'S GUIDE / BILINGUAL
GUIDE D'UTIL. APACHE / BILINGUE

FAIT AU / MADE IN CANADA

U/M:P.C.

Guide d'utilisation Ensemble de chenilles APACHE^{MC}

AVERTISSEMENT

Lire ce guide au complet avant d'utiliser l'ensemble.
Conserver le guide dans le véhicule une fois l'ensemble installé

L'information particulièrement importante contenue dans ce Guide d'utilisation est identifiée par les symboles suivants:

AVERTISSEMENT

Avertit d'un danger possible, y compris la possibilité de blessures graves ou de décès, si on ne l'évite pas.

 **ATTENTION** Avertit d'une situation comportant des risques de blessure modérée ou mineure, si on ne l'évite pas.

AVIS Avertit d'un risque d'endommager gravement le véhicule et/ou l'ensemble de chenilles si l'instruction n'est pas suivie.

Toute documentation de sécurité doit accompagner l'ensemble de chenilles Apache^{MC} lors d'une vente.

Le lecteur doit considérer tous les renseignements de la section Informations de sécurité comme des avertissements qui, s'ils ne sont pas respectés, peuvent causer des blessures et même le décès.

Au Canada, les produits sont distribués par Bombardier Produits Récréatifs inc. (BRP).

Aux États-Unis, les produits sont distribués par BRP US Inc.

Les marques de commerce suivantes sont la propriété de Bombardier Produits Récréatifs inc.:

Apache^{MC}
Can-Am[®]

INTRODUCTION

AVERTISSEMENT

Il faut respecter toutes les règles de sécurité indiquées dans le guide du conducteur du véhicule. Il faut également suivre les instructions du présent guide d'utilisation lorsqu'on utilise un ensemble de chenilles Apache^{MC} sur un véhicule hors route Can-Am.

Nous désirons vous féliciter d'avoir acheté un ensemble de chenilles Apache de BRP. Vous profiterez de la garantie BRP et tout un réseau de concessionnaires Can-Am autorisés est disposé à fournir les pièces et le service dont vous aurez besoin.

Ce guide a été traduit de l'anglais. En cas de divergence par rapport à la version originale, cette dernière a pré-séance.

Notez également que le guide est offert en plusieurs langues.

La forme masculine désigne tant les hommes que les femmes.

Si vous désirez consulter et/ou imprimer une copie supplémentaire de votre Guide d'utilisation, il suffit d'aller sur le site:

www.operatorsguides.brp.com.

L'information et les descriptions de composants ou de systèmes présentés dans ce document sont corrects au moment de publier. Il faut noter toutefois que Bombardier Produits Récréatifs inc. poursuit une politique d'amélioration continue de ses produits, mais sans s'engager à incorporer les améliorations aux produits déjà fabriqués. En raison de changements de dernière minute, il peut donc y avoir certaines différences entre le produit tel que fabriqué et les descriptions et fiches techniques du présent guide. BRP se réserve le droit d'annuler ou de modifier les caractéristiques, fonctions, modèles et équipements sans encourir d'obligation.

Les illustrations représentent des constructions types des différents ensembles, et peuvent ne pas reproduire tous les détails ni la forme exacte des pièces. Elles montrent toutefois des pièces dont la fonction est identique ou semblable.

On recommande d'utiliser des composants de rechange d'origine BRP. Ceux-ci sont spécialement conçus pour répondre aux normes de qualité établies par BRP.

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS	4
Installation de l'ensemble de chenilles	4

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS IMPORTANTS	8
Effets de l'ensemble de chenilles sur le véhicule hors route Can-Am	8
Conduite d'un véhicule hors route Can-Am équipé d'un ensemble de chenilles	8
Réparation d'une chenille	10
Modification de l'ensemble de chenilles	11
EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES IMPORTANTES	12

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

COMMENT IDENTIFIER VOTRE ENSEMBLE DE CHENILLES	14
DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE	15
INSTRUCTIONS D'UTILISATION	16
Vérification de préutilisation	16
Outils à apporter	16
Équipement de protection	16

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE	18
PROCÉDURES D'ENTRETIEN	19
Généralités	19
Inspection	19
Nettoyage, remisage et préparation présaisonnaire	19

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP - ENSEMBLE DE CHENILLES APACHE^{MC} POUR VÉHICULE HORS ROUTE CAN-AM	22
---	-----------

INFORMATION SUR LE CLIENT

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS	26
NOUS JOINDRE	27
Amérique du Nord	27
Europe	27
Océanie	27

NOUS JOINDRE (suite)

 Amérique du Sud..... 27

 Asie..... 27

CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE 28

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS

Installation de l'ensemble de chenilles

L'utilisation d'un ensemble de chenilles Apache sur votre véhicule hors route Can-Am changera le comportement de celui-ci, notamment en termes de:

- Manoeuvrabilité
- Traction
- Accélération
- Freinage.

De ce fait, la conduite d'un véhicule hors route Can-Am muni d'un ensemble de chenilles Apache demande une certaine période d'adaptation. Familiarisez-vous avec le comportement d'un véhicule hors route Can-Am muni de cet ensemble dans toutes les conditions d'utilisation.

AVERTISSEMENT

L'utilisation d'un ensemble de chenilles sur votre véhicule en changera le comportement. Afin d'éviter de perdre le contrôle du véhicule hors route Can-Am:

- Toujours adapter l'utilisation de l'accélérateur en fonction des conditions.
- Ne JAMAIS tenter de faire patiner les chenilles.

Cela pourrait entraîner la projection vers l'arrière de débris, de neige ou de glace, ou encore entraîner une perte de contrôle.

Alignement de la direction

L'alignement de la direction doit être réglé selon la *FEUILLE D'INSTRUCTIONS DE RÉGLAGE* du véhicule, puis réglé de nouveau selon les caractéristiques techniques du véhicule lorsqu'on enlève l'ensemble de chenilles.

Mode quatre roues motrices seulement

Le contrôle directionnel est réduit en mode 2x4. Lorsque le véhicule hors route Can-Am est équipé d'un ensemble de chenilles, toujours conduire en mode quatre roues motrices.

Remorquage ou installation d'un accessoire

Avant d'installer un accessoire (une lame de déneigement, des rallonges de pare-chocs ou un ensemble de signalisation, par exemple), s'assurer qu'il ne peut pas toucher aux chenilles.

Surface de conduite

Les ensembles de chenille Apache 360 et 360 LT offrent une performance et une durabilité optimales sur la neige. Les modèles Backcountry sont conçus pour la conduite sur la neige seulement. L'utilisation de l'ensemble de chenilles sur d'autres types de surfaces augmentera l'usure des composants de l'ensemble de chenilles et du véhicule.

Lecture de l'indicateur de vitesse

Véhicules hors route Can-Am des années modèles à partir de 2014

Utiliser le module DPS compris avec l'ensemble de chenilles pour rectifier la vitesse indiquée par l'indicateur de vitesse et ajuster le comportement de la servodirection.

AVERTISSEMENT

Lorsque les pneus sont installés sur le véhicule, ne jamais circuler avec le module DPS de chenilles branché. Lorsque l'ensemble de chenilles est installé, ne jamais circuler sans brancher le module DPS.

Règlements

Renseignez-vous toujours sur les règlements locaux concernant l'utilisation de chenilles sur les véhicules hors route Can-Am. Conduisez toujours votre véhicule hors route Can-Am de façon responsable en respectant l'environnement et la propriété d'autrui.

Randonnées dans les sentiers

BRP ne recommande pas de conduire un véhicule hors route Can-Am équipé d'un ensemble de chenilles dans un sentier public. Cette pratique est illégale dans la plupart des États et provinces. Si vous devez tout de même circuler sur un sentier public, vérifiez d'abord auprès des autorités locales si vous en avez le droit. Circulez le moins longtemps possible sur le sentier et évitez de faire des dommages par respect pour les autres conducteurs et les propriétaires de terrains en bordure des sentiers. Pour le modèle Backcountry, lors de la conduite sur des surfaces de neige durcie, attendez-vous à une usure plus rapide des glissières (informez-vous sur les accessoires Can-Am longue durée).

⚠ ATTENTION La conduite sportive et les changements brusques de direction ne sont pas recommandés. Ces styles de conduite peuvent entraîner une usure prématurée ainsi que des défaillances majeures qui ne seront pas couvertes par la garantie régulière.

***Cette page est
blanche intentionnellement***

INFORMATIONS DE SÉCURITÉ

AVERTISSEMENTS IMPORTANTS

IL PEUT ÊTRE DANGEREUX DE CONDUIRE UN VÉHICULE HORS ROUTE Can-Am ÉQUIPÉ D'UN ENSEMBLE DE CHENILLES APACHE.

DE GRAVES BLESSURES OU LA MORT peuvent survenir si on ne suit pas les instructions ci-après:

- Lire le présent guide d'utilisation et suivre les instructions qui y sont indiquées.
- Lire attentivement le guide du conducteur du véhicule et les étiquettes de sécurité apposées sur le véhicule, et suivre les instructions qui y sont indiquées.
- Si on installe un accessoire, lire attentivement les étiquettes de sécurité qui y sont apposées et suivre les instructions.

Effets de l'ensemble de chenilles sur le véhicule hors route Can-Am

Poids du véhicule

Le véhicule est plus lourd, et il faut en tenir compte lorsqu'on traverse un pont ou dans toute autre situation où le poids du véhicule entre en jeu. On doit également en tenir compte lorsqu'on soulève le véhicule ou qu'on le transporte sur un camion ou une remorque.

Largeur du véhicule

La largeur totale du véhicule est accrue, car les chenilles dépassent les ailes. Il faut redoubler de prudence lorsqu'on circule à proximité d'obstacles, qu'on traverse un pont, ou dans toute autre situation où la largeur du véhicule entre en jeu.

Hauteur du véhicule

La hauteur totale du véhicule est accrue et il faut en tenir compte dans toute situation où la hauteur du véhicule entre en jeu.

Capacité de remorquage du véhicule

L'ensemble de chenilles n'augmente PAS la capacité de remorquage du véhicule.

Limite de charge du véhicule

L'ensemble de chenilles n'augmente PAS la limite de charge du véhicule.

Dissipation de la chaleur du véhicule

L'utilisation d'un ensemble de chenilles peut augmenter la chaleur générée par le véhicule dans certaines conditions, telles que lors de:

- La conduite prolongée en neige profonde
- La conduite prolongée à basse vitesse
- L'utilisation prolongée de la lame de déneigement
- Le remorquage prolongé à basse vitesse.

Pour effectuer de telles opérations, il est recommandé d'utiliser un ensemble de dissipation de la chaleur pour véhicules hors route Can-Am (si on n'en a pas déjà installé un à l'usine).

Admission d'air du véhicule

Prêter attention à l'admission d'air du moteur et/ou de la transmission CVC afin de s'assurer qu'il n'y a aucun débris ni accumulation de neige.

Conduite d'un véhicule hors route Can-Am équipé d'un ensemble de chenilles

Évitez de conduire ce véhicule sur tout plan d'eau gelé sans avoir préalablement vérifié que la glace supportera de façon sécuritaire le poids du véhicule, de ses passagers et de sa charge.

⚠ AVERTISSEMENT

Le fait que des plans d'eau gelés supportent le poids des motoneiges ou d'autres véhicules ne signifie pas que votre véhicule sera supporté. Ce véhicule est généralement plus lourd, moins rapide et moins manœuvrable qu'une motoneige.

Passages d'obstacles

Évitez les obstacles comme les pierres et les arbres tombés autant que possible, et évitez les fossés profonds et à angles vifs. N'oubliez pas que certains obstacles sont trop larges ou trop dangereux pour être traversés et devraient être évités. Nous recommandons de ne jamais tenter de traverser un obstacle plus élevé que le centre de l'empattement avant supérieur. Les pierres et les arbres tombés plus petits peuvent être traversés de façon sécuritaire: approchez l'obstacle à basse vitesse et dans le bon angle autant que possible. Ajustez la vitesse sans perdre votre élan et n'accélérez pas de façon abrupte. Le passager doit fermement agripper les poignées de maintien et mettre les pieds bien à plat sur le plancher. Soyez conscient que l'obstacle peut être glissant ou peut se déplacer pendant le passage.

⚠ ATTENTION Lors du franchissement d'obstacles, la direction est très sollicitée. Des coups de volant peuvent donc survenir lorsque la chenille monte sur l'obstacle.

Traction/Accélération

Cet ensemble de chenilles augmente la capacité de traction et d'accélération de votre véhicule hors route Can-Am sur les surfaces molles. Par conséquent, le niveau de traction peut varier brusquement dans certaines conditions.

⚠ AVERTISSEMENT

Des changements soudains de surface peuvent influencer la traction. Vous pourriez perdre le contrôle du véhicule.

Freinage

Cet ensemble de chenilles augmente la capacité de freinage sur la neige sans toutefois avoir d'effet appréciable sur la glace. Par conséquent, le niveau de freinage peut varier brusquement dans certaines conditions. Ainsi, utilisez toujours la manette de frein avec retenue et faites attention aux changements de conditions pour éviter de bloquer les chenilles.

La neige ou la glace peuvent influencer le temps de réponse du système de freinage de votre véhicule hors route Can-Am, même s'il est équipé d'un ensemble de chenilles. Dans ces conditions, freinez régulièrement pour briser toute couche de glace, d'eau ou de neige qui pourrait se former sur les disques de frein. Cette procédure aidera à maintenir l'efficacité des freins à son maximum.

Selon les conditions de conduite, la distance nécessaire pour freiner peut être plus grande qu'on pense. Soyez prêt à éviter tout imprévu. Soyez prudent.

⚠ AVERTISSEMENT

Le blocage des chenilles lors d'un freinage peut entraîner une perte de contrôle.

Virages

Le rayon de braquage du véhicule est réduit; réglez votre conduite en conséquence. Ne jamais faire de virage serré à plus de 25 km/h; vous pourriez perdre le contrôle du véhicule ou endommager les chenilles.

Le contrôle directionnel est réduit en mode 2x4. Lorsque le véhicule hors route Can-Am est équipé d'un ensemble de chenilles, toujours conduire en mode quatre roues motrices.

Vitesse du véhicule

Conduire le véhicule hors route Can-Am à basse vitesse seulement. La maniabilité, la stabilité et la distance de freinage du véhicule peuvent varier lorsque l'ensemble de chenilles est installé. Toujours adapter sa vitesse au terrain, à la visibilité, aux conditions de conduite et à son expérience.

Lame de déneigement

Si le véhicule hors route Can-Am est aussi équipé d'une lame de déneigement, ne jamais dépasser 5 km/h.

Conduite en marche arrière

En marche arrière, toujours conduire à basse vitesse. La conduite en marche arrière à haute vitesse, surtout lorsqu'on descend une pente, pourrait faire que les chenilles s'enfoncent soudainement dans la neige ou des obstacles, ce qui pourrait gravement endommager le véhicule hors route Can-Am.

Conditions de neige et de glace

En raison de la configuration de l'ensemble de chenilles, davantage de neige est projetée lorsque l'ensemble est installé. Par conséquent, l'accumulation de neige ou de glace peut influencer sur le fonctionnement de la direction, des suspensions et des freins. Toujours vérifier le fonctionnement de ces systèmes AVANT de démarrer le moteur.

Neige profonde

⚠ AVERTISSEMENT
La neige peut dissimuler plusieurs obstacles.

La neige profonde peut rendre la conduite dangereuse, et elle peut dissimuler des objets ou une surface inattendue.

Sauts

Ne jamais tenter de saut ou d'autres cascades.

Débris

Un véhicule hors route Can-Am muni d'un ensemble de chenilles peut projeter davantage de débris. Ne jamais se tenir à proximité du véhicule hors route Can-Am lorsque celui-ci est en mouvement. Ne jamais le conduire sans porter l'équipement approprié, y compris des lunettes de protection.

Plus la vitesse sera élevée, plus il y aura de débris projetés. Ralentissez en fonction des conditions.

Passants

⚠ AVERTISSEMENT
Ne jamais laisser personne se tenir près du véhicule hors route Can-Am lorsque celui-ci est en mouvement.

N'utilisez pas les chenilles comme marchepied. Le véhicule pourrait bouger et vous blesser. Les chenilles dépassent les ailes du véhicule et représentent un danger pour les passants. Ne jamais laisser personne tirer ou pousser le véhicule hors route Can-Am lorsque le moteur tourne.

Réparation d'une chenille

La réparation d'une chenille n'est pas permise. Si elle est usée ou coupée, remplacer la chenille. Consulter votre concessionnaire autorisé.

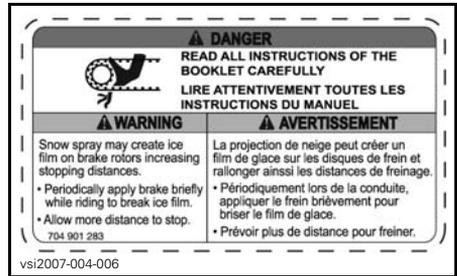
Modification de l'ensemble de chenilles

Ne pas modifier l'ensemble de chenilles ni installer de produits de traction comme des crampons de chenille. Toute modification annulera la garantie.

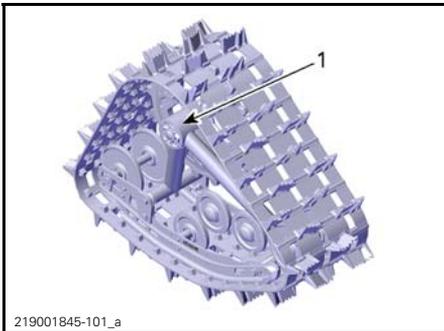
EMPLACEMENT DES ÉTIQUETTES IMPORTANTES

Lire et comprendre toutes les étiquettes de sécurité. Ces étiquettes sont apposées sur les chenilles pour la sécurité de l'opérateur, des passagers ou des passants. Les étiquettes doivent être considérées comme des parties permanentes de l'ensemble de chenilles. Si elles sont absentes ou endommagées, elles peuvent être remplacées sans frais. Voir un concessionnaire Can-Am autorisé.

REMARQUE: En cas de divergence entre ce guide et l'ensemble de chenilles, les étiquettes de sécurité apposées sur les chenilles ont préséance sur les étiquettes de ce guide.



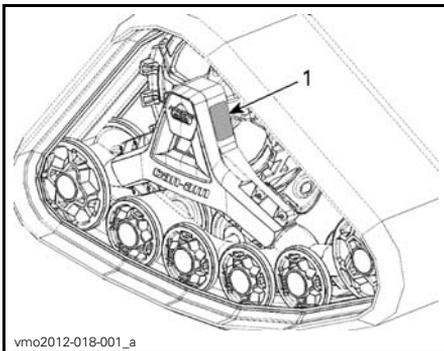
ÉTIQUETTE N/P 704 901 283



219001845-101_a

TYPIQUE- CHENILLE APACHE BACKCOUNTRY

1. Position de l'étiquette

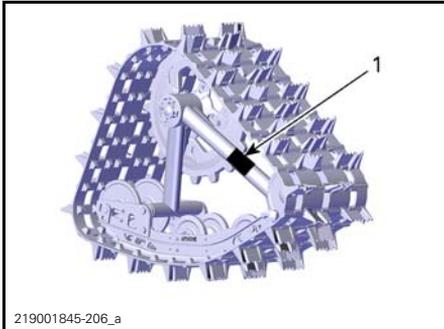


vmo2012-018-001_a

TYPIQUE- CHENILLE APACHE 360

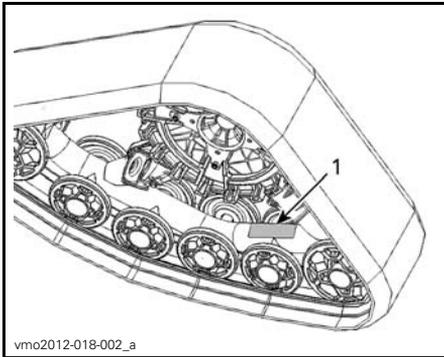
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

COMMENT IDENTIFIER VOTRE ENSEMBLE DE CHENILLES



APACHE BACKCOUNTRY - CHENILLE AVANT DROITE

1. Plaque d'identification



APACHE 360 - CHENILLE AVANT DROITE

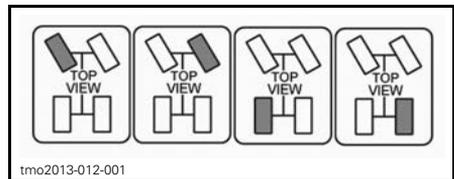
1. Plaque d'identification

Chaque ensemble de chenilles Apache comprend des plaques signalétiques. Le numéro est utile pour commander des pièces ou pour identifier l'ensemble dans le cadre d'un programme de soutien technique de BRP.

Il est également important pour permettre à la police de retrouver l'ensemble de chenilles en cas de vol. Noter **scrupuleusement** les caractères dans les espaces prévus illustrés sur la photo ci-dessous.



Ces étiquettes sont visibles sur le châssis et sur les attaches et indiquent où se placent les chenilles: avant gauche, avant droit, arrière gauche, arrière droit.



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE



DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ DES MACHINES EC DECLARATION OF CONFORMITY OF THE MACHINERY

NOUS SOUCY INTERNATIONAL INC.,
5450 ST-ROCK-S, CP400, DRUMMONDVILLE,
QC, J2B6W3, CANADA,
DÉCLARONS QUE LES PRODUITS :
« APACHE BACKCOUNTRY » : 2500450,
« APACHE 360LT » : 2500451 ET 2500151-60,
« APACHE 360 » : 2500459
SATISFONT À L'ENSEMBLE DES DISPOSITIONS
PERTINENTES DE LA DIRECTIVE : 2006/42/CE
LE 17 JUILLET 2018 À DRUMMONDVILLE,
AU NOM DE SOUCY INTERNATIONAL INC.,

WE SOUCY INTERNATIONAL INC.,
5450 ST-ROCK-S, CP400, DRUMMONDVILLE,
QC, J2B6W3, CANADA,
DECLARE THAT THE PRODUCTS:
« APACHE BACKCOUNTRY » : 2500450,
« APACHE 360LT » : 2500451 AND 2500151-
60, « APACHE 360 » : 2500459
FULFIL ALL THE RELEVANT PROVISIONS OF
THE DIRECTIVE : 2006/42/EC
IN DRUMMONDVILLE ON JULY 17TH 2018.
IN THE NAME OF SOUCY INTERNATIONAL INC.,


JÉRÉMIE AUBIN-MARCHANT ING./ENG.,

INSTRUCTIONS D'UTILISATION

Vérification de préutilisation

Vérification de préutilisation de l'ensemble de chenilles

AVERTISSEMENT

L'utilisation d'un ensemble de chenilles endommagé peut causer une perte de contrôle.

Avant chaque randonnée, vérifier visuellement tous les composants de l'ensemble de chenilles y compris:

- Les chenilles
- Les cadres
- Les roues
- Etc.

REMARQUE: Vérifier également la section des chenilles en contact avec le sol. Avancer le véhicule hors route Can-Am d'environ 1 m.

Vérifier si les chenilles et les roues de support tournent sans difficulté.

Vérifier si la tension des chenilles est adéquate.

Enlever toute neige ou glace accumulée des pièces suivantes:

- Suspensions avant et arrière
- Direction et freins
- Intérieur de chaque chenille
- Ventilateur du radiateur (s'il y a lieu)
- Toute pièce mobile à découvert, comme l'arbre de transmission ou le demi-arbre.

Système de fixation de l'ensemble de chenilles

Vérifier visuellement les tubes antirotation du système de fixation, les boulons de fixation, le pivot, le ressort et le caoutchouc de l'ensemble chenilles.

Outils à apporter

Modèle Apache Backcountry: Apporter la douille de 30 mm x 1/2 po, une clé à douille de 1/2 po, une douille de 19 mm x 1/2 po, une clé à douille de 1/4 po, une rallonge de 3 po' x 1/4 po, une douille de 10 mm x 1/4 po ainsi qu'un tournevis plat.

Modèles Apache 360 et 360 LT: Apporter la clé de 17 mm, une clé à douille avec une douille de 17 mm de profondeur, un tournevis plat et une clé à ergots pour la tension des chenilles et le retrait des roues.

Une hache et une pelle peuvent aussi être utiles.

Vous devriez également apporter une courroie de rechange ainsi que les outils nécessaires pour la remplacer.

Équipement de protection

Enlever la neige et la glace accumulées à l'intérieur de chaque chenille et sous le véhicule hors route Can-Am.

ATTENTION Portez des vêtements de protection appropriés.



Porter des vêtements ajustés au corps et munissez-vous d'équipement de protection correspondant au travail envisagé.

RENSEIGNEMENTS SUR L'ENTRETIEN

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

L'entretien est très important pour garder l'ensemble de chenilles Apache en bon état de marche. L'entretien approprié est la responsabilité du propriétaire. Effectuer l'entretien de l'ensemble de chenilles conformément aux indications du tableau d'entretien périodique.

L'entretien périodique ne dispense pas d'effectuer la vérification de préutilisation.

AVERTISSEMENT

Si l'ensemble de chenilles n'est pas entretenu conformément au programme et aux procédures d'entretien, il pourrait devenir dangereux à utiliser.

TABLEAU D'ENTRETIEN PÉRIODIQUE

A: Ajuster I: Inspecter L: Lubrifier N: Nettoyer	À L'INSTALLATION (ENSEMBLE NEUF)				
	À CHAQUE RANDONNÉE				
	TOUTES LES 20 HEURES D'UTILISATION				
	AU REMISAGE				
	À LA PRÉPARATION PRÉSAISONNIÈRE				
PIÈCE/TÂCHE	LÉGENDE				
Vérification des couples de serrage ⁽²⁾	I, A ⁽²⁾	I			
État des chenilles		I			I
Tension des chenilles ⁽²⁾	I, A	I, A			I, A
Boulon de réglage des tendeurs de chenille et filets de l'écrou autobloquant			L		
Tubes antirotation (système de fixation de l'ensemble de chenilles)		I			
Enlever la neige durcie et la glace		I, N			
Alignement de l'ensemble de chenilles	I ⁽¹⁾			I ⁽¹⁾	I ⁽¹⁾
Ensemble de chenilles		I	N	I	

(1) Doit être fait par un concessionnaire autorisé à l'installation et à la dépose de l'ensemble de chenilles.
 (2) Lorsqu'on installe l'ensemble de chenilles la première fois (ensemble neuf), il faut vérifier le couple de serrage des composants et la tension des chenilles après le premier kilomètre d'utilisation.

PROCÉDURES D'ENTRETIEN

Généralités

AVERTISSEMENT

Le moteur doit être arrêté pendant les opérations d'entretien.

 **ATTENTION** Laisser le moteur refroidir avant de procéder à l'entretien.

AVERTISSEMENT

On doit poser des dispositifs de verrouillage neufs (pattes de verrouillage, attaches autofreinées, etc.).

Les rubriques suivantes décrivent les opérations d'entretien que le propriétaire peut faire lui-même s'il le désire. Les autres opérations indiquées au tableau d'entretien doivent être confiées à un concessionnaire Can-Am autorisé.

Inspection

Chenilles

Vérifier les chenilles. Les remplacer si elles sont usées ou déchirées. Consulter un concessionnaire autorisé.

Nettoyage, remisage et préparation présaisonnière

Nettoyage

AVIS Ne jamais nettoyer l'ensemble de chenilles avec un nettoyeur à haute pression; ne le nettoyer qu'à basse pression (avec un tuyau d'arrosage par exemple). Une pression élevée peut causer des dommages mécaniques.

Laver chaque ensemble de chenilles avec de l'eau chaude et du savon (utiliser un détergent doux seulement).

AVIS Ne jamais nettoyer les pièces de plastique avec un détergent concentré, un dégraissant, un diluant à peinture, de l'acétone, etc.

Les pièces peintes endommagées doivent être repeintes correctement pour prévenir la rouille.

Remisage

AVIS Toujours nettoyer l'ensemble de chenilles avant de le remiser.

AVIS Remiser l'ensemble de chenilles dans un endroit frais et sec et le recouvrir d'une bâche opaque. De cette façon, les composants de l'ensemble seront protégés des rayons du soleil et de la saleté.

AVIS Si on doit remiser le véhicule alors que l'ensemble de chenilles est installé, on recommande de soulever le véhicule par le châssis afin d'atténuer la pression sur les ergots de traction.

Préparation présaisonnière

Consulter un concessionnaire Can-Am autorisé.

Recyclage

Lorsque vous changez des composants ou que votre ensemble de chenilles est en fin de vie utile, veuillez apporter les pièces dans un centre de recyclage selon le type de matériel. Suivre les règles de recyclage applicables selon votre localité.

***Cette page est
blanche intentionnellement***

GARANTIE

GARANTIE LIMITÉE BRP - ENSEMBLE DE CHENILLES APACHE^{MC} POUR VÉHICULE HORS ROUTE CAN-AM

1) DURÉE DE LA GARANTIE

Bombardier Produits Récréatifs Inc. («BRP») * garantit à compter de la date originale d'achat au détail que chaque ensemble de chenilles Apache pour véhicule hors route Can-Am («Apache») vendu à l'état neuf et non utilisé et installé par un concessionnaire autorisé de véhicules hors route Can-Am sera exempt de tout vice de conception ou de fabrication pendant une période de:

- Ensembles de chenille Apache 360 et 360 LT: **VINGT-QUATRE (24) MOIS CONSÉCUTIFS**, sous réserve des conditions décrites ci-dessous.
- Ensembles de chenille Backcountry: **DOUZE (12) MOIS CONSÉCUTIFS**, sous réserve des conditions décrites ci-dessous.

L'Apache ne peut pas être enregistré comme un accessoire d'origine et ne bénéficie donc pas de la même garantie qu'un véhicule hors route Can-Am.

La réparation ou le remplacement de pièces ou encore la prestation de service en vertu de la présente garantie ne prolonge pas sa durée au-delà de sa date d'échéance originale.

2) EXCLUSIONS

Les éléments suivants ne sont, en aucune circonstance, couverts par la garantie:

- L'usure normale des pièces;
- Les coûts de la main-d'œuvre, des pièces et des lubrifiants rattachés à tout service d'entretien;
- Les dommages causés par le défaut de se conformer aux consignes d'entretien spécifiées dans le Guide de l'utilisateur;
- Les dommages résultant de l'enlèvement de pièces, de réparations, entretien ou service incorrects, de la modification ou de l'utilisation de pièces n'ayant pas été fabriquées ou approuvées par BRP, ou encore les dommages résultant de réparations effectuées par une personne n'étant pas un concessionnaire Can-Am autorisé;
- Les dommages causés par un usage abusif, une utilisation anormale, la négligence, ou encore une utilisation non conforme aux recommandations du Guide de l'utilisateur;
- Les dommages résultant d'un accident, incendie, vol, vandalisme ou tout cas de force majeure;
- Le préjudice résultant de dommages imprévus, de dommages indirects ou de tout autre dommage, y compris entre autres le remorquage, le remisage, les appels téléphoniques, la location, le recours à un taxi, les inconvénients, les couvertures d'assurance, le remboursement de prêts, les pertes de temps et les pertes de revenus.
- Les dommages causés par l'installation de l'Apache sur tout véhicule autre qu'un véhicule hors route Can-Am établi comme étant compatible;
- Les dommages résultant de l'ajout de crampons de chenille à l'intérieur de l'ensemble de chenilles ou sur celui-ci.
- Les frais réels de transport ou d'expédition engagés à l'occasion de l'exécution de la présente garantie.

3) CONDITIONS D'EXÉCUTION DE GARANTIE

La présente garantie s'applique **seulement** si **chacune** des conditions suivantes est remplie:

- L'Apache doit être acheté, par son premier propriétaire, neuf, non utilisé et installé par un concessionnaire de véhicules hors route Can-Am autorisé à distribuer des Apache dans le pays où la vente a été conclue («le concessionnaire de véhicules hors route Can-Am»);
- Le processus d'inspection de prélivraison prescrit par BRP doit être effectué, documenté et signé par l'acheteur;
- L'Apache doit être enregistré en bonne et due forme par un concessionnaire autorisé de véhicules hors route Can-Am;
- L'Apache doit être acheté dans le pays où le propriétaire réside;
- L'entretien de routine doit être effectué tel qu'indiqué dans le Guide de l'utilisateur. BRP se réserve le droit de rendre la couverture de garantie conditionnelle à la preuve que l'entretien a été effectué adéquatement.

Si une des conditions précédentes n'est pas remplie, BRP n'a pas l'obligation d'honorer la garantie limitée liée aux véhicules en question, et ce, tant pour une utilisation privée que commerciale. De telles restrictions sont nécessaires afin que BRP puisse préserver le caractère sécuritaire de ses produits ainsi que la sécurité de ses clients et du grand public.

4) CONDITIONS D'OBTENTION DE LA COUVERTURE DE GARANTIE

Le consommateur doit cesser d'utiliser l'Apache dès la découverte d'une anomalie. Le consommateur doit aviser un concessionnaire autorisé de véhicules hors route Can-Am dans les trois (3) jours suivant la découverte d'un vice de conception ou de fabrication et doit présenter au concessionnaire autorisé de véhicules hors route Can-Am une preuve d'achat du produit (facture originale ou contrat de vente) de l'Apache vendu à l'état neuf et non utilisé. Toute pièce remplacée en vertu de la présente garantie limitée devient la propriété de BRP.

5) CE QUE BRP FERA

Les obligations de BRP en vertu de la présente garantie se limitent, à son choix, soit à réparer les pièces qui, dans des conditions normales d'utilisation, d'entretien et de service, présentent un vice, ou soit à remplacer ces pièces par des pièces d'origine BRP neuves, chez un concessionnaire Can-Am autorisé, sans frais pour le coût des pièces encouru. BRP se réserve le droit d'améliorer ou de modifier ses produits en tout temps sans encourir aucune obligation de modifier les produits fabriqués auparavant.

6) LIMITATIONS DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE EST CONVENUE ET REMPLACE TOUTE AUTRE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS ET SANS RESTREINDRE TOUTE GARANTIE DE VALEUR MARCHANDE OU TOUTE GARANTIE DE CONVENANCE À DES FINS OU UN USAGE PARTICULIER. DANS LA MESURE OÙ ON NE PEUT Y RENONCER, LA DURÉE DES GARANTIES IMPLICITES SE LIMITE À CELLE DE LA GARANTIE EXPRESSE. LES DOMMAGES IMPRÉVUS ET INDIRECTS NE SONT PAS COUVERTS EN VERTU DE LA PRÉSENTE GARANTIE. CERTAINES PROVINCES NE PERMETTENT PAS LES RENONCIATIONS, RESTRICTIONS ET EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES; PAR CONSÉQUENT, CES DERNIÈRES PEUVENT NE PAS VOUS CONCERNER. LES DROITS SPÉCIFIQUES QUE CONFÈRE LA PRÉSENTE GARANTIE S'APPLIQUENT À SON TITULAIRE, QUI PEUT AUSSI AVOIR D'AUTRES DROITS QUI VARIENT SELON LES ÉTATS OU PROVINCES.

Ni un distributeur, ni un concessionnaire BRP autorisé, ni aucune autre personne n'est autorisée à faire des déclarations ou des représentations ou encore à offrir des conditions garanties à propos du produit, qui sont autres que celles stipulées à la présente garantie limitée. S'il y a lieu, ces actes ne pourront être opposables à BRP.

BRP se réserve le droit de modifier en tout temps la présente garantie, cela n'ayant toutefois aucun effet sur les conditions de garantie applicables et en vigueur lors de la vente des produits.

7) SERVICE À LA CLIENTÈLE

Face à un conflit ou à un problème de service relié à la présente garantie limitée, BRP vous suggère d'essayer de résoudre la situation directement chez le concessionnaire autorisé en présence du gérant de service ou du propriétaire.

Si la situation n'est toujours pas réglée, communiquez avec BRP en remplissant le formulaire de service à la clientèle sur le site www.brp.com, ou faites parvenir votre plainte par écrit à l'une des adresses indiquées dans la section *NOUS JOINDRE* de ce guide.

* Aux États-Unis, BRP US Inc. distribue et offre les services reliés aux produits.

© 2018 Bombardier Produits Récréatifs inc. Tous droits réservés.

® Marque de commerce déposée et ^{MC} marque de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées.

INFORMATION SUR LE CLIENT

RENSEIGNEMENTS CONFIDENTIELS

BRP tient à vous informer que vos coordonnées seront utilisées afin de vous communiquer de l'information reliée à la sécurité ou à la garantie de vos produits. BRP et ses sociétés affiliées pourraient utiliser les listes de clients afin de faire la distribution d'information de marketing et promotionnelle en référence à BRP et à des produits connexes.

Afin d'exercer votre droit de consultation, pour corriger votre information personnelle ou pour être retiré de la liste de diffusion de marketing direct, veuillez contacter BRP.

Par courriel: privacyofficer@brp.com

Par courrier: BRP
Conseiller juridique principal,
la protection des renseignements personnels
726, rue Saint-Joseph
Valcourt (QC)
Canada
JOE 2L0

NOUS JOINDRE

www.brp.com

Amérique du Nord

565, rue de la Montagne
Valcourt (Québec) J0E 2L0
Canada

Sturtevant, Wisconsin, U.S.A.
10101 Science Drive
Sturtevant, Wisconsin
53177
U.S.A.

Sa De Cv, Av. Ferrocarril 202
Parque Ind. Querétaro, Lote2-B
76220
Santa Rosa Jáuregui, Qro., Mexico

Europe

Skaldenstraat 125
B-9042 Gent
Belgium

Itterpark 11
D-40724 Hilden
Germany

ARTEPARC Bâtiment B
Route de la côte d'Azur, Le Canet
13590 Meyreuil
France

Ingvald Ystgaardsvei 15
N-7484 Trondeim
Norway

Isoaavantie 7
PL 8040
96101 Rovaniemi

Formvägen 16
S-906 21 Umeå
Sweden

Avenue d'Ouchy 4-6
1006 Lausanne
Switzerland

Océanie

6 Lord Street
Lakes Business Park
Botany, NSW 2019
Australia

Amérique du Sud

Rua James Clerck Maxwell, 230
TechnoPark Campinas SP 13069-380
Brazil

Asie

15/F Parale Mitsui Building,8
Higashida-Cho, Kawasaki-ku
Kawasaki 210-0005
Japan

Room Dubai, level 12, Platinum Tower
233 Tai Cang Road
Xintiandi, Lu Wan District
Shanghai 200020
PR China

CHANGEMENT D'ADRESSE/DE PROPRIÉTAIRE

Si vous déménagez ou vous devenez le nouveau propriétaire d'un ensemble de chenilles Apache^{MC}, veuillez aviser BRP:

- En prenant contact avec un concessionnaire Can-Am autorisé.
- **Amérique du Nord seulement:** en composant le 1 888 272-9222.
- En postant l'une des cartes de changement d'adresse sur les pages suivantes à l'une des adresses BRP indiquées dans la section *NOUS JOINDRE* de ce guide.

Vous trouverez les coordonnées de votre distributeur sur le site www.brp.com.

S'il s'agit d'un changement de propriété, veuillez fournir la preuve que le propriétaire précédent accepte le transfert.

Il est important d'aviser BRP même après l'expiration de la garantie limitée, car cela nous permet de joindre le propriétaire lorsque nécessaire, comme à l'occasion d'un rappel sécuritaire. C'est la responsabilité du propriétaire d'aviser BRP.

VÉHICULES VOLÉS: Si votre ensemble de chenilles Apache est volé, avisez BRP ou un concessionnaire Can-Am autorisé. On vous demandera vos nom, adresse, numéro de téléphone ainsi que le numéro d'identification du véhicule et la date à laquelle l'ensemble de chenilles Apache a été volé.

Vous êtes tenus de conserver le présent manuel pendant toute la durée de vie de l'ensemble de chenilles avec obligation de le transmettre à l'acheteur subséquent en cas de revente.

CHANGEMENT D'ADRESSE CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE 

NUMÉRO DE SÉRIE DE L'ENSEMBLE À CHENILLES

Numéro de modèle

N° de série de l'ensemble à chenilles

ANCIENNE ADRESSE
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

PAYS

TÉLÉPHONE

NOUVELLE ADRESSE OU
NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

PAYS

TÉLÉPHONE

ADRESSE COURRIEL

tmo2014-012_008

CHANGEMENT D'ADRESSE CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE 

NUMÉRO DE SÉRIE DE L'ENSEMBLE À CHENILLES

Numéro de modèle

N° de série de l'ensemble à chenilles

ANCIENNE ADRESSE
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

PAYS

TÉLÉPHONE

NOUVELLE ADRESSE OU
NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

PAYS

TÉLÉPHONE

ADRESSE COURRIEL

tmo2014-012_008

***Cette page est
blanche intentionnellement***

CHANGEMENT D'ADRESSE CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE 

NUMÉRO DE SÉRIE DE L'ENSEMBLE À CHENILLES

Numéro de modèle

N° de série de l'ensemble à chenilles

ANCIENNE ADRESSE
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

PAYS

TÉLÉPHONE

NOUVELLE ADRESSE OU
NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

PAYS

TÉLÉPHONE

ADRESSE COURRIEL

tmo2014-012_008

CHANGEMENT D'ADRESSE CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE 

NUMÉRO DE SÉRIE DE L'ENSEMBLE À CHENILLES

Numéro de modèle

N° de série de l'ensemble à chenilles

ANCIENNE ADRESSE
OU ANCIEN PROPRIÉTAIRE:

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

PAYS

TÉLÉPHONE

NOUVELLE ADRESSE OU
NOUVEAU PROPRIÉTAIRE:

NOM

N°

RUE

APP.

VILLE

ÉTAT OU PROVINCE

CODE POSTAL

PAYS

TÉLÉPHONE

ADRESSE COURRIEL

tmo2014-012_008

